

Les Echos

ENTREPRISES & MARCHÉS

Jeudi 6 avril 2006

www.lesechos.fr

Allegra Finance, nouveau venu dans le domaine des entrées sur le marché

Ancien responsable du nouveau marché, Yannick Petit vient de quitter Avenir Finance pour créer sa propre société spécialisée dans le conseil aux PME.

Un nouveau venu sur le créneau des introductions en Bourse : Allegra Finance. Créé par Yannick Petit, l'ancien responsable du nouveau marché qui a quitté Avenir Finance Corporate il y a quelques semaines, et Evelyne Galatsiatos, une ancienne de la même société, Allegra Finance a pour ambition de conseiller les PME et PMI dans leurs projets d'introduction en Bourse et de levées de fonds.

Dotée d'un capital social de 400.000 euros, détenue à majorité par les deux fondateurs, la société vient de réaliser une levée de fonds – dont le montant n'est pas communiqué – auprès de plusieurs chefs d'entreprise. Car l'originalité de ce nouveau venu est d'avoir constitué un comité

de parrainage auprès de dirigeants de sociétés cotées qui, eux-mêmes, pourront faire part de leur expérience aux éventuels candidats à une introduction en Bourse. Y participent, entre autres, les présidents fondateurs de Memscap, Meetic, O2I, Maximiles et Campus Capgemini, ainsi que le journaliste Laurent Carbol. Allegra Finance, qui comptera

dans les prochaines semaines 4 collaborateurs, vise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros d'ici à trois ans. L'intermédiaire financier a pour objectif de réaliser en « vitesse de croisière » une dizaine d'opérations par an. Yannick Petit, nommé président, indique avoir déjà des dossiers d'admission sur Alternext, ce marché organisé destiné aux PME, pour juin.

Lui-même envisage de venir sur le marché libre ou sur Alternext dans les deux ans. « *Nous recevons beaucoup de sollicitations des chefs d'entreprise. Alternext devrait prendre le même chemin que l'AIM à Londres* », explique-t-il.

Peu d'acteurs actifs

Selon Yannick Petit, Allegra Finance devrait obtenir l'agrément de « listing sponsor » dans la semaine, une fonction mise en place dans le cadre de la création de ce marché en mai, pour accompagner une société tout au long de son processus d'introduction et de cotation. Malgré la concurrence sur ce segment – Euronext a agréé 32 « listing sponsors » –, Yannick Petit se veut confiant : « *Il y a beaucoup d'acteurs, mais peu sont réellement actifs. Les entreprises candidates à la Bourse recherchent avant tout des sociétés de conseil qui ont de l'expérience dans le domaine des introductions.* »

M. A.